



« **Je Joue, J'Arbitre, Je Participe** » (JAP) est une opération proposée aux écoles de Mini-Basket et destinée à promouvoir la formation globale du jeune licencié.

Les objectifs principaux de cette opération sont :

- Amener les éducateurs à former à tous les aspects de la pratique du basket au sein d'un club
- Encourager les mini-basketteurs et mini-basketteuses à acquérir progressivement des compétences bien identifiées de joueur, d'arbitre et d'organisateur
- Les inciter à être acteur dans la direction du jeu, en les responsabilisant sur leur jugement et leur prise de décision
- Répondre à leur envie de jouer, d'arbitrer, de participer à l'organisation et leur permettre de se faire plaisir en assurant ces différents rôles.



Fonctionnement

Au début de sa première année poussin, le/la mini-basketteur(se) reçoit une "Carte JAP". Sur cette carte, seront validées les compétences acquises pendant sa formation au sein de l'école de Mini-Basket dans les trois domaines suivants :

- J : jeu
- A : arbitrage
- P : participation

A chaque domaine correspond un référentiel spécifique qui est décrit et expliqué aux jeunes et à leurs parents.

Trois niveaux d'acquisition sont valorisés :

- JAP de bronze : 16 cases remplies dont au moins 2 dans chaque domaine.
- JAP d'argent : 32 cases remplies dont au moins 4 dans chaque domaine.
- JAP d'or : les 48 cases sont remplies